

ÉCONOMIE ■ Deux étudiantes du lycée Jean-Monnet lauréates du 18^e challenge "Destination entreprise"

Mistral gagnant pour Clémence et Élodie

La 18^e édition du challenge "Destination entreprise" de la Haute-Vienne a livré son palmarès. La victoire finale revient à deux étudiantes du lycée hôtelier Jean-Monnet de Limoges, Clémence Roche et Élodie Marty.

Réginald Marie
reginald.marie@centrefrance.com

Treize équipages sur la ligne de départ, un seul vainqueur à l'arrivée. Pendant plus de six mois, une quarantaine d'étudiants d'établissements limougeaux ont travaillé sur l'élaboration d'un projet de création d'entreprise dans des domaines aussi variés que la restauration, les loisirs ou encore la petite enfance. La semaine dernière, devant un jury composé de dix membres spécialisés dans divers domaines, les équipages ont présenté la finalité de leur travail à travers une prestation écrite et une prestation orale.

« Des projets aboutis dans l'ensemble »

« Dans l'ensemble, les projets présentés étaient plutôt aboutis. Même si on a pu noter quelques difficultés sur l'élaboration de la partie financière », explique Isabelle Cazal, présidente du jury et présidente d'Esprit d'entreprise.

Jeudi soir, le jury a rendu son verdict dans les locaux de la CCI de Limoges, sous le parrainage



CHALLENGE. Les équipages récompensés entourés par les membres du jury et les organisateurs du challenge. PHOTO STÉPHANE LEFEVRE.

du pilote automobile Guillaume Moreau. Au final, ce sont deux étudiantes du lycée hôtelier Jean-Monnet de Limoges qui ont remporté la 18^e édition de ce challenge "Destination entreprise" en présentant un projet au nom prédestiné, "Mistral gagnant". « Nous sommes évidemment ravies d'avoir remporté ce prix », déclarent les heureuses lauréates, Clémence Roche et Élodie Marty, étudiantes en deuxième année de BTS. Par la même occasion, le lycée Jean-Monnet décroche une troisième victoire en quatre éditions.

Le projet "Mistral gagnant" a

notamment séduit le jury par son originalité. « Notre projet est un restaurant basé sur le thème du retour à l'enfance. Dans un univers coloré, nous proposons une carte de plats revisités », détaillent les deux étudiantes. Quelques exemples parmi les mets proposés : "Bugs Bunny passe à la casserole", un civet de lapin à l'ancienne avec ses petits légumes ; "Calimero plein aux as", un œuf avec de fines tranches de truffes ; "Ramène ta fraise, la Tagada nous met une tarte", une tartelette aux fraises.

Clémence Roche et Élodie

Marty devançant un équipage composé de trois étudiants en IUT Techniques de commercialisation. Leur projet "Accrocicity" consistait en un parcours d'accrobranches installé en intérieur. En plus de chèques de récompense, les deux équipes arrivées en tête du palmarès ont obtenu leur qualification pour la finale régionale du challenge le 31 mai à Ester. Les équipages finalistes tenteront alors de décrocher leur ticket pour la finale européenne, qui se déroulera cette année en Slovaquie. ■

PALMARÈS 2012

Premier prix. "Mistral gagnant" (restauration), lycée hôtelier Jean-Monnet de Limoges.

Deuxième prix. "Accrocicity" (accrobranche en intérieur), IUT Techniques de commercialisation de Limoges.

Troisième prix. "Crech'avec nous" (crèche en milieu défavorisé), IUT Techniques de commercialisation de Limoges.

Prix coup de cœur. "Phone holder" (porte-téléphone mural), IUT Génie mécanique et productique de Limoges.